



Groupe PS

**A l'attention du Collège des
Bourgmestres et Echevins
Avenue Roi Albert, 33
1082 Berchem Sainte Agathe**

Concerne : Conseil communal du 20 février 2014

Bruxelles, le 14 février 2014

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

L'année dernière à cette même période, je déposais une proposition de motion concernant les invendus alimentaires.

Celle-ci proposait que Berchem-Sainte-Agathe, à l'instar d'autres communes, adopte le principe visant à ce que les supermarchés offrent systématiquement leurs invendus alimentaires non périmés à des organisations actives dans l'aide alimentaire, via le mécanisme d'octroi ou de renouvellement du permis d'environnement.

Après discussion une motion a été adoptée en Conseil communal soulignant la que la démarche des supermarchés devrait être volontaire, sous forme de don. Il était également prévu qu'une évaluation serait effectuée un an plus tard. J'ai donc une série de question :

- Peut-on s'estimer satisfait du résultat en terme de dons reçus et de leur fréquence ?
- Combien de supermarchés et lesquels ont décidé de faire des dons ?
- Quelles démarches ont-été entreprises auprès des supermarchés ?
- L'épicerie sociale est-elle bénéficiaire de ces dons ?
- Quels sont les autres bénéficiaires ?

Les échos reçus jusqu'à présent sont très réservés sur les résultats. Je serai donc très intéressé d'avoir ces résultats et de savoir quelles mesures vous envisagez afin de rendre la démarche plus efficace.

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Yonnec Polet
Conseiller communal
Drève des Maricolles, 12
1082 Bruxelles